

**Appel à articles pour le numéro 275 (vol.1), 2017, de la revue
*Les Cahiers d’Outre-Mer***

Titre : Prier aux Suds : Les lieux de culte entre territorialisations, cohabitations et mobilités du religieux

Coordinateurs :

Maud LASSEUR, Laboratoire PRODIG (Paris)-Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (Montpellier)

Pierre-Yves TROUILLET, CNRS-Centre d’Études de l’Inde et de l’Asie du Sud (EHESS, Paris)

Les COM sont une revue semestrielle, référencée par l’AERES/HCERES, dotée d’un comité de rédaction et d’un comité scientifique, publiée par les Presses universitaires de Bordeaux, et soutenue par le laboratoire LAM (UMR 5115) « Sciences Po Bordeaux ». Les COM sont animés par une équipe pluridisciplinaire, soucieuse de l’interaction entre politique et espace, entre milieux et sociétés.

Ce numéro 275 des *Cahiers d’Outre-Mer* propose d’interroger le religieux dans les sociétés contemporaines des « Suds » et dans les territoires investis par leurs migrations. À travers une approche comparative croisant des religions et des terrains divers, il s’agira d’évaluer dans quelle mesure les lieux culturels au sens large (lieux de pratiques rituelles, centres de la vie communautaire, lieux d’étude, lieux de pèlerinage, géosymboles religieux de toutes dimensions) sont au cœur de dynamiques et d’enjeux territoriaux et migratoires profondément renouvelés par les transformations contemporaines des modes de croire, d’adhérer, de pratiquer, de circuler à travers les frontières classiques des territoires mais aussi des grandes familles religieuses.

L’étude des formes spatiales du religieux connaît un certain engouement dans les sciences sociales depuis les années 1990¹, notamment sous l’influence des « tournants » spatial et culturel. Plusieurs travaux de sociologues, historiens, anthropologues, politologues mais aussi de plus en plus de géographes² ont d’ores et déjà démontré que la prise en compte des faits

¹ Décennie marquée par la parution de plusieurs ouvrages de référence sur la question. Voir notamment M. DÉTIENNE (dir.), *Tracés de fondation*, Louvain-Paris, Peters, 1990 ; C.C. PARK, *Sacred Worlds. An introduction to geography and religion*, London, New York, Routledge, 1994 ; J.-F. VINCENT *et. al.* (dir.), *La construction religieuse du territoire*, Paris, L’Harmattan, 1995 ; J.-R. BERTRAND & C. MULLER (éd.), *Religions et territoires*, Paris, L’Harmattan, 1999.

² On peut notamment souligner les parutions récentes de numéros de revues de géographie consacrés au fait religieux, telles que DEJEAN F. & L. ENDELSTEIN (éd.), « Géographie des faits religieux », numéro thématique des *Carnets de géographes*, Vol. 6, 2013, et LASSEUR M. (éd.), « Religion », numéro thématique de *L’Information géographique*, Vol. 80 (1), 2016.

religieux pouvait contribuer « à la compréhension des processus de territorialisation » (Vincent *et al.* 2000 : 367³). Il s'agit de s'inscrire dans cette approche dynamique, rompant assez radicalement avec une approche de géographie classique habituée à observer les territoires religieux sous un angle fixiste et descriptif, faisant essentiellement des lieux de culte des marqueurs paysagers de communautés religieuses enracinées et plus ou moins essentialisées. Plus récemment, les recherches sur les rapports entre religion et migration ont considérablement enrichi les perspectives sur le sujet, en mettant notamment en valeur des dynamiques de transnationalisation, d'éclatement et de recomposition du religieux dans les sociétés contemporaines, tant au niveau des dispositifs que des pratiques, et en interrogeant les relations entre mobilité territoriale (déplacement, diffusion) et mobilité religieuse (conversion, invention, syncrétisme)⁴. C'est à l'aune de ces avancées sur les relations entre religions, territoires et mobilités que ce numéro propose de s'intéresser au religieux spécifiquement par le prisme des lieux.

Nous proposons en effet pour hypothèse que les lieux de culte – que l'on définira provisoirement comme des lieux où un culte est rendu à des dieux, saints, prophètes, ancêtres, génies, démons, animaux et autres « êtres non-humains », pour reprendre le terme développé notamment par Philippe Descola⁵ – constituent des ressources à la fois matérielles (s'agissant d'espaces praticables) et symboliques (car chargés de sens) sur lesquelles peuvent s'appuyer les acteurs pour marquer, structurer et (re)construire leurs territoires, mais aussi pour entraîner et animer des circulations, que celles-ci concernent des biens, des personnes ou des capitaux.

S'intéresser à ces dynamiques à partir des sociétés des Suds ou des territoires gagnés par leurs ressortissants en situation de migration dans les Nord, ne revient pas à postuler qu'il existerait une quelconque spécificité de ces sociétés dont on sait, par ailleurs, combien le regroupement sous l'appellation générique de « Sud » pose problème. Il s'agit plutôt de réunir un ensemble de réflexions susceptibles de concerner une très large pluralité de foyers, traditions et fabriques du religieux, tout en prenant en compte une double réalité contemporaine. D'une part, on assiste bel et bien au glissement progressif du centre de gravité des grandes religions vers les Suds pour des raisons démographiques (comme pour le christianisme) mais aussi politiques, en raison du décentrement post-colonial des grands foyers missionnaires hors d'Occident. D'autre part, les sociétés non-Occidentales ont souvent connu un processus moins achevé de sécularisation et ont dû expérimenter de façon plus ancienne et ouverte des modèles de cohabitation interreligieuse dont il n'est pas inutile d'interroger la diversité et les originalités à une période où les métropoles des Nord sont

³ J.-F. VINCENT *et al.* (dir.), *La construction religieuse du territoire*, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁴ Notamment MEINTEL D. & M. N. LE BLANC, « Présentation : la mobilité du religieux à l'ère de la globalisation », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, n° 1, 2003, p. 5-10 ; BORDES-BENAYOUN, « Cultes et rituels en mouvement » in Baby-Collin *et al.* (dir.), *Migrants des Suds*, Marseille, IRD, Presses universitaires de la Méditerranée, 2009, p. 387-392 ; BAVA S. & S. CAPONE, « Religions transnationales et migrations : regards croisés sur un champ en mouvement », *Autrepart*, « Migrations et transformations des paysages religieux », n°56, 2010, p. 3-16 ; et CHANSON P., DROZ Y & Y. GEZ (éd.), *Mobilité religieuse : retours croisés des Afriques aux Amériques*, Paris : Karthala, 2014.

⁵ DESCOLA P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

marquées par une rapide pluralisation religieuse liée, notamment, à des mouvements migratoires issus des Suds.

Loin de penser que l'analyse des lieux de culte soit susceptible d'épuiser l'examen des enjeux spatiaux du religieux, cet objet d'étude présente en revanche l'avantage d'offrir un point d'ancrage concret, circonscrit et heuristique pour appréhender par l'espace les dynamiques religieuses en cours dans et depuis les Suds. Quatre axes de réflexion seront privilégiés sans pour autant prétendre à l'exhaustivité :

1/ Le rôle des lieux de culte dans la « production » (Lefebvre 1974⁶) et l'organisation rituelle, sociale et politique des territoires, à la fois dans les pays d'origine et en situation de migration ou de diaspora.

- Si la religion sert à penser, organiser, contrôler les territoires selon Vincent *et al.* (2000), qu'en est-il aujourd'hui dans un contexte mondial marqué par l'intensification des mobilités, la circulation des influences, la construction de communautés religieuses « en ligne » et la généralisation du multiculturalisme dans les grandes villes où se côtoient des migrants divers rencontrant des héritages religieux locaux plus ou moins reformulés sous l'effet des résurgences identitaires ?
- Comment les lieux de culte permettent-ils aux migrants de se recréer un territoire en exil ? Avec quels enjeux et dans quelles interactions avec les sociétés d'accueil et leurs maillages culturels hérités ?
- Ces situations de contact renouvelées peuvent-elles être transposées à ce qui s'observe dans les grandes villes des Suds, par exemple africaines, qui, du fait de la croissance urbaine récente et rapide, font face elles aussi à des enjeux d'intégration de migrants nationaux aux profils ethno-religieux pluriels ? Dans quelle mesure ces migrations plus ou moins récentes redéfinissent-elles les équilibres religieux des territoires locaux ? Comment se décline, en la matière, le couple autochtones-migrants ?

2/ Lieux de culte partagés, disputés, marginalisés, détruits. Il s'agit ici d'interroger ce que disent les lieux de culte, dans leur répartition, leur forme, leur usage et leur gestion, des rapports interreligieux et des rapports à l'Autre sur un territoire. Les partages culturels du territoire et les modes de cohabitation interreligieuse peuvent en effet être étudiés à travers des agencements, des imbrications et des fragmentations faisant émerger des formes localisées singulières.

- Si les lieux de la religion ont une valeur symbolique, identitaire et d'usage, leur diversité devrait être à l'image de celle qui caractérise la société locale. Nous pensons donc que les gradients en matière de tolérance/intolérance religieuse observables dans et autour de certains lieux de culte peuvent informer sur la nature des rapports interreligieux au sein de la société envisagée. Quelles grilles de lecture utiliser alors pour développer cette géographie religieuse locale ? Centre/périphérie, visibilité/invisibilité, architecture ostentatoire/précaire, etc. ? Partages, pluralismes

⁶ LEFEBVRE H., *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 2000 [1974].

culturels, cohabitations, syncrétismes, crispations, exclusions, ségrégations, destructions des lieux de culte, etc. peuvent-ils offrir des révélateurs signifiants des équilibres et déséquilibres locaux en matière de cohésion socio-spatiale ?

- Comment le religieux est-il mobilisé par les acteurs territoriaux dans des logiques de compétition, d'intégration, de contrôle territorial voire de captation politique de l'électorat d'un quartier, d'une localité ? Comment s'opèrent les régulations et résolutions des tensions entre acteurs publics et acteurs religieux dans toute leur diversité autour de la question des lieux de culte ? Quelle « cité culturelle » (Bayart & Zambiras 2015⁷) la ville du Sud en voie de pluralisation produit-elle ?
- Peut-on observer des modèles d'urbanisme culturel vertueux, aptes à assurer tolérance interreligieuse et cohésion urbaine, et quels en seraient les instruments (zonage religieux de l'espace urbain, gestion des sanctuaires partagés, législations, modes de résolution des conflits, etc.) ? À l'inverse, les lieux de culte ne sont-ils pas devenus les cibles privilégiées de l'intolérance religieuse voire migratoire, lieux faciles à atteindre de manière physique (attentats, destructions, nettoyage du territoire) ou symbolique (campagnes d'affichage anti-minarets par exemple) lors des explosions xénophobes ?
- Quels sont, finalement, la place, le statut et le fonctionnement de ces lieux particuliers, ne relevant ni totalement de l'espace public, ni de l'espace privé mais se situant précisément à leur interface ? Jusqu'où une régulation par les acteurs publics de tels lieux peut-elle s'opérer sans risquer de nuire à l'intérêt collectif ou à la neutralité de l'Etat, ou encore sans verser dans l'instrumentalisation politique ?
- Plus fondamentalement, à l'heure où s'observe un double mouvement de désinstitutionnalisation et d'individualisation de la religion⁸, les lieux du religieux ne sont-ils pas en train d'éclater, de se redéfinir ? Voit-on apparaître de nouveaux types de lieux de culte, plus éphémères et privatisés (églises-maisons voire écrans d'ordinateur des communautés en réseau), plus interstitiels et invisibles (locaux désaffectés, terrains vagues, anciens cinémas, etc.) ? Comment les individus pratiquent-ils désormais ces lieux ? Le modèle paroissial étant remis en cause par les mobilités et l'urbanisation, comment s'opère la déconstruction/reconstruction individuelle des territorialités culturelles ? La fonction d'usage l'emporte-t-elle sur la fonction identitaire ? Assiste-t-on à des multi-territorialités religieuses, à des butinages pouvant déboucher sur des bricolages, des syncrétismes, des dynamiques de créolisation ? Comment choisit-on son lieu de culte ou se l'approprié-t-on dans les situations de migration, d'exil ou d'enfermement (prisons, camps de réfugiés) ?

3/ Le rôle des lieux de culte dans le développement des territoires. Avant tout lieux de pratiques et de sociabilités religieuses, les lieux de culte constituent aussi des centres polarisant et générant des activités économiques, gérant et produisant des ressources ayant une incidence notable dans le développement local, régional voire national.

⁷ ZAMBIRAS A., BAYART J.-F. dir., *La cité culturelle. Rendre à Dieu ce qui revient à César*, Paris, Karthala, 2015.

⁸ Voir les travaux de D. Hervieu-Léger, notamment : HERVIEU-LEGER D., *Le Pèlerin et le converti. La religion en mouvement*, Paris, Flammarion, 1999.

- Quel est l'impact de l'attractivité des lieux de culte majeurs, en particulier des lieux de pèlerinage (La Mecque, Toubas, Bénarès, etc.), sur le développement de leur localité, de leur région ou de leur pays ? Alors que le tourisme religieux et pèlerin connaît un succès croissant, comment ces pratiques de fréquentation temporaire – souvent massive – recomposent-elles les lieux de dévotion et débouchent-elles sur de nouvelles formes de développement local et de production urbaine ?
- Les institutions religieuses s'appuient généralement sur un patrimoine foncier et immobilier important à travers leur contrôle des lieux culturels. Quels sont les modes de mise en valeur économique de ces possessions foncières et des institutions religieuses qui les gèrent (waqf, monastères, temples hindous, etc.) ? Comment les donations faites aux lieux de culte permettent-elles de financer des projets de développement locaux (hôpitaux, orphelinats, écoles, universités, etc.) ?
- Comment ces lieux de culte, du fait de leurs fonctions non exclusivement religieuses, font-ils émerger et consolident-ils des leaderships, des figures et des groupes s'affirmant comme des acteurs du développement territorial dans les divers champs de l'économique, du social et du politique ?

4/ Les lieux de culte comme moteurs, centres et jalons de circulations à diverses échelles.

- Les lieux de culte sont les points d'appui de diverses mobilités spatiales dont la typologie reste à construire. Si certaines formes sont anciennes et bien connues, à l'instar des circulations rituelles (circumambulations, pèlerinages et processions) qui ont souvent une fonction de sanctuarisation d'un territoire local ou national (La Mecque, les Char Dham en Inde, certains quartiers ethniques, etc.), d'autres témoignent de logiques renouvelées, comme la circulation transnationale des pasteurs évangéliques ou des prêtres de temples hindous, les circulations à visée missionnaires s'appuyant sur les réseaux de mosquées (*Tabligh*) ou encore les marches pour Jésus et prières ciblées visant à s'approprier spirituellement les territoires, en particulier urbains, avant d'y établir des églises.
- Peut-on observer de nouveaux acteurs et de nouveaux circuits d'économie religieuse s'appuyant sur les lieux culturels ? Quel est le rôle, par exemple, des lieux de culte dans la mise en place des circuits de remise migratoire ? Et quel est celui des associations caritatives et ONG confessionnelles (ONGc) dans le drainage des capitaux visant à la construction des lieux culturels dans les territoires de mission ou les lieux d'accueil des migrants ?
- Comment la construction des lieux culturels à travers le monde, dont les formes architecturales n'échappent pas aux phénomènes de standardisation, s'accompagne-t-elle de circulations de modèles, de plans, d'architectes, d'artisans, de matériaux, etc. ? Qui produit ces formes et que nous disent-elles de la globalisation du religieux et des nouvelles cartographies des religions ?
- Enfin, quelle est la place des réseaux de lieux culturels dans la construction des identités et des sociabilités diasporiques ? Les nouveaux lieux de culte en migration sont-ils uniquement des lieux pour les migrants ? Comment sont-ils « produits », pour reprendre à nouveau l'expression d'Henri Lefebvre ? Dans quelle mesure se placent-

ils au centre d'une reformulation ethnique plus que territoriale des identités religieuses ?

Calendrier :

Les textes complets (50 000 signes maximum comprenant la bibliographie, les résumés, mots clés et présentation du/des auteurs) doivent être envoyés conjointement à maud.lasseur@gmail.com et pytrouillet@gmail.com, d'ici le 20 février 2017 pour une publication du numéro prévue fin juin 2017.

Recommandations aux auteurs :

Tous les textes soumis à la revue les COM sont en Times New Roman 12, interligne simple.

Pour l'ensemble des articles :

- prévoir un résumé de 8 lignes, au moins 5 mots-clés (sans majuscules, sans point final et séparés par des virgules), le tout en français et en anglais.
- Le titre est court et attractif si possible (pas de notes de bas de page dans le titre ; un sous-titre court peut être utilisé si nécessaire).
- Pour les auteurs, veuillez préciser : nom, prénom, adresse e-mail, titre, rattachement institutionnel, éventuellement fonction et la dernière ou les 3 dernières publications les plus significatives (ex. Dupont Georges ; xxx@xxx.fr, Directeur de recherche au CNRS, directeur de l'UMR xxx ou élu au Comité national, rédacteur en chef de XXX, publications).
- N'hésitez pas – pour le confort du lecteur – à utiliser des intertitres avec 3 niveaux maximum
- Faites un usage modéré des notes de bas de pages.
- Les références bibliographiques feront l'objet d'un appel dans le texte (Dupont, 2006 ; Durand, 2004). Elles seront regroupées par ordre alphabétique en fin de manuscrit. Elles seront présentées en minuscules selon les normes suivantes :
 - Livre : Nom, Initiale du prénom, Année. Titre de l'ouvrage. Lieu, Editeur, nombre de page (xx p.)
 - Chapitre d'un ouvrage collectif : Nom, Initiale du prénom, Année. Titre du chapitre, in Nom Initiale du prénom, Titre de l'ouvrage. Lieu, Editeur, nombre de page (p. x-x).
 - Article : Nom, Initiale du prénom, Année. Titre de l'article. Nom de la revue, volume, numéro, nombre de pages (p. x-x).
- Les illustrations :
 - Les fichiers sources des illustrations doivent être transmis dans un dossier indépendamment du texte de l'article, dans leur format et leur taille d'origine (format TIFF, jpeg , png, ai ...), en évitant les fichiers compressés.
 - La définition minimale des images est de 300 dpi.
 - Courbes, histogrammes et graphiques seront traités de préférence avec Adobe Illustrator.

- Le recours à Microsoft Excel se résumera aux graphiques avec données chiffrées et aux tableaux.
- Si vous fournissez des fichiers Adobe Illustrator avec des polices ou des symboles particuliers, veuillez impérativement vectoriser ces éléments.
- Les noms des fichiers des illustrations seront explicites (fig1.gif, fig2a.jpg, figA.ai...) et renverront aux titres des illustrations mentionnées dans le texte.
- Dans un souci d'anonymat des textes mis en évaluation, le nom des auteurs ne doit pas figurer dans l'illustration.
- L'auteur se sera assuré que les images utilisées sont libres de droit ou qu'il en possède les droits. Il en indiquera la source.
- Les COM se réservent le droit de refuser une illustration si son contenu ou sa forme ne correspond pas à ces exigences.